

RAPPORT DE GESTION — EXERCICE 2024

2A2E Consulting — SASU
Exercice clos le 31 décembre 2024

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-1 renvoyant à l'article L. 232-1 du Code de commerce, le Président de la société 2A2E Consulting, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), vous soumet le présent rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En application de l'article L. 232-1 alinéa 5 du Code de commerce, les petites entreprises dont le total de bilan est inférieur à 6 000 000 €, le chiffre d'affaires inférieur à 12 000 000 € et l'effectif inférieur à 50 salariés sont dispensées de l'obligation d'établir un rapport de gestion. La société 2A2E Consulting remplit ces critères. Néanmoins, le présent document est établi à titre volontaire et dans un souci de transparence à l'égard de l'associé unique.

I. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale	2A2E Consulting
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
Capital social	2 000 €
Associé unique & Président	Olivier Ventura
Siège social	206 bis Bd Jean Jaurès
Numéro SIREN	917807372
Code APE / NAF	7022Z
Date de clôture	31 décembre 2023

II. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société 2A2E Consulting n'a exercé aucune activité commerciale. Aucune prestation de services n'a été réalisée. La société se trouvait dans une situation de démarrage sans activité opérationnelle (société en sommeil).

Données financières clés de l'exercice :

Chiffre d'affaires net	0 €
Total des produits	0 €
Total des charges	0 €
Résultat d'exploitation	0 €
Résultat financier	0 €
Résultat exceptionnel	0 €
Résultat net de l'exercice	0 €

Le total du bilan s'élève à 2 000 €, correspondant exclusivement au capital social entièrement libéré et déposé en compte bancaire. Aucune immobilisation, aucune dette et aucune créance client ne figurent au bilan.

III. EFFECTIFS ET RESSOURCES HUMAINES

La société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice 2024. L'effectif moyen annuel est de 0 salarié. Le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de ce mandat.

IV. GESTION DES RISQUES

Compte tenu de l'absence d'activité, les risques identifiés sont limités. La société ne fait l'objet d'aucun litige en cours ni d'aucune procédure judiciaire.

Les principaux points de vigilance identifiés sont les suivants :

- Risque de dissolution judiciaire en cas de prolongation excessive de l'inactivité.
- Maintien des obligations déclaratives (dépôt des comptes annuels, déclarations fiscales et sociales).
- Absence de risque de trésorerie compte tenu de l'absence totale de charges.

V. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice 2024 ni entre la date de clôture (31 décembre 2024) et la date d'établissement du présent rapport, susceptible d'avoir un impact sur la situation financière ou les résultats de la société.

VI. PERSPECTIVES ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

La société 2A2E Consulting a vocation à développer une activité de conseil dans les prochains exercices. À la date d'établissement du présent rapport, aucune décision définitive relative au démarrage d'une activité n'a été arrêtée.

Le Président reste attentif aux opportunités de développement et veillera à respecter l'ensemble des obligations légales applicables, notamment en matière de dépôt des comptes annuels auprès du greffe du tribunal de commerce via l'INPI.

VII. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS ET FILIALES

La société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés. Elle n'est membre d'aucun groupe au sens des articles L. 233-1 et suivants du Code de commerce.

VIII. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2024.

IX. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2024 est nul (0 €). Il sera proposé à l'associé unique de ne procéder à aucune affectation et de maintenir le résultat à zéro en report à nouveau.

Aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2024.

X. APPROBATION DU RAPPORT

Le présent rapport de gestion a été établi par le Président de la SASU 2A2E Consulting et sera soumis à l'approbation de l'associé unique lors de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fait à Boulogne le 15 janvier 2025

Le Président de la SASU

Signature : Olivier Ventura

RAPPORT DE GESTION — EXERCICE 2024

2A2E Consulting — SASU
Exercice clos le 31 décembre 2024

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-1 renvoyant à l'article L. 232-1 du Code de commerce, le Président de la société 2A2E Consulting, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), vous soumet le présent rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En application de l'article L. 232-1 alinéa 5 du Code de commerce, les petites entreprises dont le total de bilan est inférieur à 6 000 000 €, le chiffre d'affaires inférieur à 12 000 000 € et l'effectif inférieur à 50 salariés sont dispensées de l'obligation d'établir un rapport de gestion. La société 2A2E Consulting remplit ces critères. Néanmoins, le présent document est établi à titre volontaire et dans un souci de transparence à l'égard de l'associé unique.

I. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale	2A2E Consulting
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
Capital social	2 000 €
Associé unique & Président	À compléter — Nom et Prénom
Siège social	À compléter — Adresse complète
Numéro SIREN	À compléter
Code APE / NAF	À compléter
Date de clôture	31 décembre 2024

II. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société 2A2E Consulting n'a exercé aucune activité commerciale. Aucune prestation de services n'a été réalisée. La société se trouvait dans une situation de démarrage sans activité opérationnelle (société en sommeil).

Données financières clés de l'exercice :

Chiffre d'affaires net	0 €
Total des produits	0 €
Total des charges	0 €
Résultat d'exploitation	0 €
Résultat financier	0 €
Résultat exceptionnel	0 €
Résultat net de l'exercice	0 €

Le total du bilan s'élève à 2 000 €, correspondant exclusivement au capital social entièrement libéré et déposé en compte bancaire. Aucune immobilisation, aucune dette et aucune créance client ne figurent au bilan.

III. EFFECTIFS ET RESSOURCES HUMAINES

La société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice 2024. L'effectif moyen annuel est de 0 salarié. Le Président n'a perçu aucune rémunération au titre de ce mandat.

IV. GESTION DES RISQUES

Compte tenu de l'absence d'activité, les risques identifiés sont limités. La société ne fait l'objet d'aucun litige en cours ni d'aucune procédure judiciaire.

Les principaux points de vigilance identifiés sont les suivants :

- Risque de dissolution judiciaire en cas de prolongation excessive de l'inactivité.
- Maintien des obligations déclaratives (dépôt des comptes annuels, déclarations fiscales et sociales).
- Absence de risque de trésorerie compte tenu de l'absence totale de charges.

V. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice 2024 ni entre la date de clôture (31 décembre 2024) et la date d'établissement du présent rapport, susceptible d'avoir un impact sur la situation financière ou les résultats de la société.

VI. PERSPECTIVES ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

La société 2A2E Consulting a vocation à développer une activité de conseil dans les prochains exercices. À la date d'établissement du présent rapport, aucune décision définitive relative au démarrage d'une activité n'a été arrêtée.

Le Président reste attentif aux opportunités de développement et veillera à respecter l'ensemble des obligations légales applicables, notamment en matière de dépôt des comptes annuels auprès du greffe du tribunal de commerce via l'INPI.

VII. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS ET FILIALES

La société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés. Elle n'est membre d'aucun groupe au sens des articles L. 233-1 et suivants du Code de commerce.

VIII. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2024.

IX. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2024 est nul (0 €). Il sera proposé à l'associé unique de ne procéder à aucune affectation et de maintenir le résultat à zéro en report à nouveau.

Aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2024.

X. APPROBATION DU RAPPORT

Le présent rapport de gestion a été établi par le Président de la SASU 2A2E Consulting et sera soumis à l'approbation de l'associé unique lors de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Fait à _____

Le Président de la SASU

Le _____ 2024

Signature :

Désignation de l'entreprise		2A2E Consulting										Néant ☒					
Adresse de l'entreprise		206 bis Bd Jean Jaurès 92100 Boulogne															
SIRET		917 807 372 00011															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		8							
												Exercice N clos le					
												31 12 2024					
ACTIF												Brut		Amortissements – Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012				0					
		Autres *		014				016									
	Immobilisations corporelles *		028				030				0						
	Immobilisations financières * (1)		040				042										
	Total I (5)		044				048				0						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052									
		Marchandises *		060				062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070									
		Autres * (3)		072				074									
	Valeurs mobilières de placement		080				082										
	Disponibilités		084				086										
	Charges constatées d'avance *		092				094				2000						
Total II		096				098				2000							
Total général (I + II)				110				112				2000					
PASSIF												Exercice N		NET			
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120		2000				
	Écarts de réévaluation										124						
	Réserve légale										126						
	Réserves réglementées *										130						
	Autres réserves		(		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *				131		)		132				
	Report à nouveau										134						
	Résultat de l'exercice										136		0				
	Subventions d'investissement										137						
	Provisions réglementées										140						
	Total I										142		2000				
Provisions pour risques et charges										Total II		154		0			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)						169		)		172						
	Comptes courants d'associés										173						
	Autres dettes										175						
	Produits constatés d'avance										174						
Total III										176		0					
Total général (I + II + III)												180		2000			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199		(5)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A2E Consulting				Néant ☒ *		
						Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	31 12 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214	
			Services *	intracommunautaires	217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *				243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		
Total des charges d'exploitation (II)						264		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270		
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles	(VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	300	
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352		354 0		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370		372 0		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2A2E Consulting		Néant ☒					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5	
		6		7		8		9		10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values			
								Court terme*	Long terme		
	①	②		③		④		⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578		580		582		584		586		588
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations		590		583	594
TOTAL								596		585	597

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise <u>2A2E Consulting</u>			Néant ☒ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises					
Fonds commercial		681	683					
Autres Immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains		710	715	2				
Constructions		720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5				
Matériel de transport		750	755	6				
Autres immobilisations corporelles		760	765	7				
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter			
Déficits imputés			983					
Déficits reportables			984					
Déficits de l'exercice			860					
Total des déficits restant à reporter			870					
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325				381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2A2E Consulting		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le :		et clos le :		Données en nombre de mois			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence	024			/		/	
Date de cessation				/		/	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

☐ (1)Néant ☒*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 SIREN 9 1 7 8 0 7 3 7 2
Dénomination de l'entreprise 2A2E Consulting
Adresse (voie) 206 bis Bd Jean Jaurès
Code postal 9 2 1 0 0 Ville Boulogne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VENTURA Prénom(s) Olivier
Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions
Naissance : Date 24/06/1960 N° Département 34 Commune Montpellier Pays France
Adresse : N° 206 bis Voie Bd Jean Jaurès
Code postal 92100 Commune Boulogne Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒*

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD